

COMMUNE DE RENNEMOULIN

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 09 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence Monsieur Arnaud HOURDIN, Maire.

Étaient présents : Messieurs Arnaud HOURDIN, Fleur SERVANT, Bertrand DELHOTEL, Patrick LAINE, Laurent CLAVEL, Benjamin DEVELAY, Bernard FEYS

Conseillers absents excusés : Florence GADALA (pouvoir à Arnaud HOURDIN), François-Xavier SCHÜTZ (pouvoir à Laurent CLAVEL), Sylvain AGUIRRE (pouvoir à Patrick LAINE)

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Bertrand DELHOTEL

Approbation du compte-rendu de la séance du 6 avril 2023

Le compte-rendu de la séance du 6 avril 2023 est approuvé et signé par les membres présents.

Questions diverses

Travaux du mur de la RD 161

Monsieur le Maire retrace les différents événements ayant eu lieu depuis la chute du mur surplombant le virage central de la RD 161.

Les différentes parties prenantes se sont concertées pour définir la solution la plus adaptée et la plus économique pour régler ce second sinistre sur une autre portion de ce même mur et rétablir au plus vite la circulation.

Les autorités départementales souhaitaient, dans un premier temps, ne pas faire d'étalement provisoire, par économie, mais faire tomber le reste du mur pour éviter une nouvelle chute spontanée de la partie restante. Le propriétaire du mur et la mairie, se sont opposés à cette solution qui risquait, en faisant tomber une partie du jardin, de fragiliser les fondations de la maison du propriétaire.

Après quelques échanges avec le responsable du département et les compagnies d'assurances, la formule de l'étalement provisoire a été retenue. Le département a pris à sa charge provisoirement le coût de l'étalement et réalise des devis pour la totalité des travaux afin que ceux-ci soient envoyés aux assureurs.

Par la suite, une demande d'aide au département sur la partie qui n'aura pas été prise en charge par les assureurs sera prochainement sollicitée. Le propriétaire ne devrait avoir à sa charge que la franchise de l'assurance.

Les travaux d'étalement se sont achevés par la pose d'un alternat de feux tricolores permettant une reprise de la circulation.

Les membres du conseil municipal constatent unanimement et avec regret, que les Rennemoulois n'ont pas tous respecté les consignes d'interdiction de circulation. Plusieurs

désagréments ont été constatés durant la fermeture de la route : incivilités d'habitants ouvrant le barrage et discourtoisie de quelques habitants du haut du village envers les habitants du bas du village qui se garaient à l'entrée du village par nécessité côté Noisy, donc encombraient un peu le stationnement sur Chaponval.

Avancement du chantier SVM

Monsieur le Maire informe que les travaux avancent à nouveau, certains acheteurs ayant réagi vivement du fait du retard du chantier.

Madame Servant demande si un arrêté municipal a été déposé pour le stockage de parpaings sur la voie publique au niveau de son domicile. Monsieur le Maire répond que non et se charge de demander lors de la prochaine réunion de faire enlever les dits parpaings.

Monsieur Clavel s'interroge sur l'obtention ou non d'une validation de conformité pour les travaux. Monsieur le Maire précise que la conformité ne pourra être accordée avant la demande par le promoteur du permis rectificatif de fin de travaux intégrant les modifications acceptées par la commune.

Budget salaire lié au congé maternité de la secrétaire de mairie

Monsieur le Maire présente Madame Stéphanie Gobert aux membres du conseil municipal. Madame Gobert remplacera Madame Barbosa durant son congé maternité. Madame Gobert a pris ses fonctions le 22 mai, afin d'assurer une bonne continuité des services avant le départ de Mme Barbosa.

Mise en service de la borne pour la charge de véhicules électriques

Les bornes électriques ont été installées, mais à ce jour ne sont toujours pas en service : prévues en juillet/août. Monsieur Clavel s'interroge sur le type d'abonnement qui sera choisi. Monsieur Delhotel conseille l'achat de cartes via l'application ChargeMap, qui permettent l'utilisation de n'importe quelle borne.

Monsieur le Maire informe que pour les places au centre du village les joints doivent être refaits au début de la semaine du 12 juin 2023. Il est noté également qu'il faudra penser à changer le bac à ordures pour un bac plus esthétique.

Une réflexion sur le flux de véhicules doit être engagée. Certains conseillers municipaux demandent une limitation de la vitesse, voire la fermeture de la RD 161 entre Rennemoulin et Villepreux certains dimanches dans le but de la transformer en piste cyclable ces jours-là. Monsieur le Maire rappelle que le président du département refuse de couper les flux très importants des départementales, privilégiant l'intérêt général des flux du Département avant le seul confort des communes. Monsieur le Maire précise toutefois que les conseillers demandeurs peuvent solliciter un rendez-vous auprès du président du Département pour défendre leur thèse avec néanmoins peu de chance d'obtenir une réponse favorable.

La Chapelle

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la pose de grooms sur les deux portes de la Chapelle afin d'éviter le bruit durant la nuit lors des manifestations de la commune.

Monsieur Develay note des dysfonctionnements depuis la signature de la convention, estimant que la commune n'est pas en capacité d'organiser des évènements à la Chapelle. Monsieur Develay précise que la mairie devrait revoir son contrat de location en l'étayant davantage afin qu'il y ait une cohérence avec celui de la Ferme du Prieuré. Monsieur le Maire informe qu'une réflexion à ce sujet a été engagée avec les adjoints.

Séance clôturée à 21 heures 25